

l'exigerait vraiment l'examen des crédits et des niveaux de traitement. En effet, des instructions confidentielles du Conseil du Trésor visent les traitements, la non-divulgaration des traitements afférents à certains postes administratifs, surtout en ce qui concerne les primes au mérite. La forme actuelle de présentation du budget privera les députés de certaines données, alors qu'ils doivent approuver les niveaux de traitement et les conditions d'emploi au sein du gouvernement.

Ensuite, quant à l'importance des crédits, quiconque a examiné attentivement l'ensemble des dépenses l'an dernier et les années précédentes, ne pouvait douter qu'il y aurait augmentation. Nous approchons maintenant de 13 milliards de dollars. L'an dernier, le total était légèrement inférieur à 12 milliards, et les crédits supplémentaires l'auront porté un peu au-delà de 12 milliards.

• (2.30 p.m.)

Si l'on songe qu'en 1963-1964, le total du budget des dépenses globales du gouvernement dépassait légèrement 6.4 milliards de dollars, on constate que la série de gouvernements libéraux que nous avons eus, a plus que doublé les dépenses gouvernementales au niveau fédéral. Or, nous nous sommes plaints de temps à autre que le gouvernement actuel a pour ligne de conduite de percevoir assez d'impôts pour couvrir ses dépenses. C'est pourquoi on nous impose constamment des surcharges et des impôts supplémentaires. Comme les propositions fiscales du gouvernement haussent essentiellement les taux d'impôt sous le couvert d'une simplification des tables d'impôt...

**Des voix:** Bravo!

**Des voix:** Non, non!

**L'hon. M. Lambert:** ...la réponse partielle est que nous constatons cette année une augmentation des dépenses d'environ 900 millions de dollars.

**L'hon. M. Stanfield:** Je croyais qu'on devait les diminuer.

**L'hon. M. Lambert:** Prenons le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, par exemple: l'assurance-hospitalisation coûte près de 100 millions de plus et l'assurance frais médicaux, 70 millions de plus. Le président du Conseil du Trésor n'a pas parlé de prévisions au cas où la province de Québec viendrait à participer au programme d'assurance frais médicaux. Si cela se produisait, ses commentaires au sujet du budget supplémentaire des dépenses seraient tout à fait superflus et loin d'être exacts.

Nous allons lire dans les journaux de ce soir, une fois que les journalistes auront eu l'occasion d'examiner en détail ce budget des

dépenses, leurs commentaires sur les faits saillants de ce programme. J'espère que les comités de la Chambre veilleront aussi à étudier à fond ces prévisions budgétaires, monsieur l'Orateur.

En terminant, je dis qu'une fois que nous verrons à quels ministères on a lâché les rênes et ce qu'il advient de leur personnel et de leurs programmes de dépenses, nous pourrions mieux juger si le programme d'austérité institué en août dernier en était vraiment un ou s'il s'agissait uniquement d'une tentative de relations publiques.

### QUESTION DE PRIVILÈGE

M. THOMPSON—L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT À L'ÉGARD DU DÉBAT SUR LA MOTION D'AJOURNEMENT

**M. R. N. Thompson (Red Deer):** Monsieur l'Orateur, du consentement unanime de la Chambre je propose, appuyé par le député de Wellington, que la question de privilège que j'ai soulevée tantôt soit déferée au comité permanent de la procédure et de l'organisation.

**Des voix:** Non.

**Des voix:** D'accord.

**M. l'Orateur:** Il n'y a pas consentement unanime.

**Une voix:** Qui a dit non?

**Le très hon. M. Trudeau:** Moi.

**Une voix:** Vous autres, vous êtes habitués à dire non chez vous.

### QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

LE PROJET D'IMMEUBLE DE LA DÉFENSE NATIONALE DANS LE SECTEUR LEBRETON

Question n° 455—**M. Winch:**

1. Quelles dépenses a-t-on engagées à l'égard de tous les aspects de la planification et de la conception de l'immeuble du ministère de la Défense nationale que l'on devait faire construire dans le secteur *Lebreton Flats*?

2. Quel est, à ce jour, le chiffre des dépenses effectives et prévues pour adapter les plans du futur immeuble du ministère des Transports aux besoins du ministère de la Défense nationale?

3. A-t-on effectué des travaux sur place pour l'immeuble qui devait s'ériger dans le secteur *Lebreton Flats* et combien ont coûté ces travaux?

4. Quels projets, s'il en est, forme-t-on pour l'emplacement du secteur *Lebreton Flats* où devait s'élever l'immeuble du ministère de la Défense nationale?